

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CHAMBERY - 7301 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 19/07/2024 - 11751 - 1995 B 00313 - 401 538 707 - DRUMEDIS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS DRUMEDIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise : 214 chemin de la Boisière 73420 DRUMETTAZ CLARAFOND		Durée de l'exercice précédent* 7					
Numéro SIRET* 4 0 1 5 3 8 7 0 7 0 0 0 1 9		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, 31/01/2024					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC				
		Frais de développement * CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	54 495	5 987		
		Fonds commercial (1) AH	AI		460 000		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	832 169	523 003		
		Constructions AP	AQ	3 352 355	3 026 509		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	5 004 206	1 638 436		
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	3 976 358	3 661 293		
		Immobilisations en cours AV	AW		100 330		
		Avances et acomptes AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT				
		Autres participations CU	CV		38 000		
		Créances rattachées à des participations BB	BC				
		Autres titres immobilisés BD	BE		1 056 490		
		Prêts BF	BG				
		Autres immobilisations financières* BH	BI		40 858		
	TOTAL (II) BJ			13 219 585	10 550 910		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		107 050		
		En cours de production de biens BN	BO				
		En cours de production de services BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis BR	BS				
		Marchandises BT	BU	78 004	8 401 202		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	12 484	218 668		
		Autres créances (3) BZ	CA		7 544 992		
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE				
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	CG		9 465 391			
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI		301 842			
	TOTAL (III) CJ	CK	90 488	26 039 147			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
	Ecart de conversion actif* (VI) CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1A 13 310 073	36 590 058			
Renvois : (1) Dont droit au bail : 330 000		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an CR 521 590			
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS DRUMEDIS		Néant ☐ *
		Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)	DA 40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC
	Réserve légale (3)	DD 4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG 7 193 030
	Report à nouveau	DH 14 080
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 5 723 492
	Subventions d'investissement	DJ
	Provisions réglementées *	DK 535 140
	TOTAL (I)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
	Avances conditionnées	DN
TOTAL (II)		DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP 303 689
	Provisions pour charges	DQ
	TOTAL (III)	DR 303 689
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS
	Autres emprunts obligataires	DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 4 139 153
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV 2 221 290
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 10 435 430
	Dettes fiscales et sociales	DY 5 014 744
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ 446 877
	Autres dettes	EA 512 278
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB 6 852
TOTAL (IV)		EC 22 776 626
Ecart de conversion passif* (V)		ED
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE 36 590 058
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC
		ID
		IE
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 19 740 478	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH 54 499	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS DRUMEDIS				Néant ☐ *				
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	144 660 026	FB		FC	144 660 026	
	Production vendue { biens * services *	FD	14 718 214	FE		FF	14 718 214	
		FG	3 848 996	FH		FI	3 848 996	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	163 227 237	FK		FL	163 227 237	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	216 549	
	Autres produits (1) (11)					FQ	208 351	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	163 652 138
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	130 632 802	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(380 522)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	431 153	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	8 358	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	6 847 026	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 636 235	
	Salaires et traitements*					FY	10 764 276	
	Charges sociales (10)					FZ	2 939 599	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS - dotations aux provisions*					GA	1 056 437
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	90 488
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	18 626	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	154 044 482
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	9 607 656	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	84 067	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	142 541	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 074	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	145 615	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	84 106	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	84 106	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	61 508	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	9 753 232	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS DRUMEDIS		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	120 225
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	120 225
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	7 382
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	292 404
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	299 786
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(179 561)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ	1 898 409
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 951 770
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	164 002 047
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	158 278 554
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	5 723 492
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	125 325
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	1 879
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	27 129
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	127 558
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	2 453
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9 Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Amortissements dérogatoires	212 773		
Pénalités fournisseurs		79 054	
Mises au rebut immobilisations	79 631		
Urssaf régularisation taux AT		35 417	
Divers	7 382	5 754	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

Règles et méthodes comptables

SAS DRUMEDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2024, dont le total est de 36 590 058 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 5 723 492 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2023 au 31/01/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 03/04/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Aménagements des terrains : 50 ans
- * Constructions : 5 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 20 ans
- * Matériel de transport : 1 à 4 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Faits caractéristiques

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

En raison d'un changement de date de clôture de l'exercice social ; clôture au 31 janvier, l'exercice précédent a une durée exceptionnelle de sept mois, soit du 01/07/2022 au 31/01/2023.

Autres éléments significatifs

Reprise de la société Drumedis par la société 2M Invest en date du 01/02/2023.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	460 000			460 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	60 483			60 483
Immobilisations incorporelles	520 483			520 483
- Terrains	1 355 173			1 355 173
- Constructions sur sol propre	4 220 728		550	4 220 178
- Constructions sur sol d'autrui	2 357 886	4 015	203 213	2 158 688
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 526 508	166 042	49 906	6 642 644
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 325 804	1 793 334	83 398	7 035 740
- Matériel de transport	144 700			144 700
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	398 935	67 101	8 825	457 211
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	59 677	100 330	59 677	100 330
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	20 389 410	2 130 822	405 568	22 114 663
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	38 000			38 000
- Autres titres immobilisés	1 056 387	104		1 056 491
- Prêts et autres immobilisations financières	38 726	4 133	2 000	40 859
Immobilisations financières	1 133 114	4 236	2 000	1 135 350
ACTIF IMMOBILISE	22 043 007	2 135 058	407 568	23 770 496

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/01/2024
Éléments achetés	130 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	130 000

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL DREAM TOUR 73420 DRUMETTAZ CLARAFOND	20 000	435 203	100,00	115 907
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	38 000	38 000			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	45 949	8 547		54 496
Immobilisations incorporelles	45 949	8 547		54 496
- Terrains	827 996	4 174		832 169
- Constructions sur sol propre	2 063 658	206 697	28	2 270 327
- Constructions sur sol d'autrui	1 127 427	157 814	203 213	1 082 028
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 708 058	346 055	49 906	5 004 207
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 309 120	352 645	83 398	3 578 367
- Matériel de transport	27 306	30 916		58 222
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	319 372	29 221	8 825	339 768
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	12 382 937	1 127 522	345 369	13 165 090
ACTIF IMMOBILISE	12 428 886	1 136 069	345 369	13 219 586

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 118 846 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	40 859		40 859
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	231 153	231 153	
Autres	7 544 993	7 023 402	521 591
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	301 842	301 842	
Total	8 118 846	7 556 397	562 449
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Produits à recevoir	3 639
Avoirs à recevoir	1 660
Part. pub à recevoir	888 271
Ristournes socara à rec.	1 116 599
Ristournes directes à rec.	49 000
Produits divers à recevoir	210 000
Produits financiers à recevoir	55 773
Total	2 324 942

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 500	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 500	16,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	322 367	212 773		535 140
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	322 367	212 773		535 140
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières		212 773		
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	133 872				133 872
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	169 817				169 817
Total	303 689				303 689
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Provision Litige Remises Galec 2013-2015 : 169 817€

Provision Litige prudhommal : 133 872€

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 22 776 626 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	54 500	54 500		
- à plus de 1 an à l'origine	4 084 654	1 093 058	2 895 183	96 413
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	224 969	224 969		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 435 430	10 435 430		
Dettes fiscales et sociales	5 014 744	5 014 744		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	446 878	446 878		
Autres dettes (**)	2 508 599	2 464 048		44 551
Produits constatés d'avance	6 852	6 852		
Total	22 776 626	19 740 479	2 895 183	140 965
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 202 259			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	965 780			
(**) Dont envers les associés	1 996 321			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	4 081 267	4 081 267	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	4 081 267	4 081 267	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Eau/Electricité/Gaz à payer	174 229
Cotisation socara à payer	36 000
Achats à payer	371 278
Redevances à payer	10 833
Sous traitance à payer	10 640
Location materiel à payer	3 185
Maintenance à payer	46 104
Assurances à payer	6 669
Frais études à payer	15 858
Honoraires à payer	67 034
Publicité à payer	236 702
Frais bancaires à payer	2 935
Cotisations à payer	125 330
Médecine du travail à payer	4 000
Droits d auteurs à payer	2 951
Interets courus s/emprunts	3 387
Interets courus s/part. salariés	991
Dettes prov /conges payes	730 230
Dettes prov /primes exceptionnelles	230 000
Dettes prov /primes 13eme mois	42 562
Dettes prov /prime médaille travail	8 500
Dettes prov /participation salariés	1 169 791
Dettes prov /intéressement	728 618
Autres charges sociales à payer	15 406
Part.construction à payer	50 335
Taxe apprentissage à payer	15 660
Taxe handicapes à payer	28 578
Contribution solidarite à payer	252 290
Tascom à payer	263 795
Charges sociales s/ congés payés	255 581
Charges sociales s/ salaires prov.	95 397
C.e.t. à payer	21 900
Taxe fonciere à payer	26 300
TVS à payer	100
Taxe sur la publicité à payer	35 086
Total	5 088 256

Autres informations

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Eau edf gaz d avance	10 545		
Fournitures d avance	24 179		
Locations immobilières d avance	20 593		
Location matériel d avance	26 857		
Charges locatives d avance	80		
Maintenance d avance	30 317		
Assurance d avance	51 697		
Documentation d avance	2 203		
Honoraires d avance	3 240		
Pub longue durée d avance	31 210		
Sponsoring d avance	7 667		
Affranchissement d avance	1 435		
Cotisations d avance	22 723		
Autres charges personnel d avance	69 096		
Total	301 842		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	6 852		
Total	6 852		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	14 718 214		14 718 214
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	197 260		197 260
Ventes de marchandises	144 660 027		144 660 027
Produits des activités annexes	3 651 736		3 651 736
TOTAL	163 227 238		163 227 238

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 1 880 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Amortissements dérogatoires	212 773	
Pénalités fournisseurs		79 054
Mises au rebut immobilisations	79 631	
Urssaf régularisation taux AT		35 417
Divers	7 383	5 754
TOTAL	299 787	120 225

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant	9 753 233	2 312 157	7 441 076
+ Résultat exceptionnel	-179 561	-44 593	-134 968
- Participations des salariés	1 898 409	315 793	1 582 616
Résultat comptable	7 675 262	1 951 770	5 723 492
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 173 799 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	535 140
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	535 140
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	1 230 337
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	1 230 337
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	173 799
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2023, la société SAS DRUMEDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS 2M INVEST.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale.
- que les économies d'impôt liées aux déficits viennent en résultat dans la société mère.

 Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 364 personnes dont 13 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	18	
Agents de maîtrise et techniciens	7	
Employés	339	
Ouvriers		
Total	364	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : 2M INVEST

Forme : SAS

SIREN : 921574711

Au capital de : 10 000 euros

Adresse du siège social :

214, chemin DE LA BOISIERE 73420 DRUMETTAZ CLARAFOND

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Cautionnement lié au parrainage</i>	13 039 816
<i>Engagements liés à la responsabilité des associés</i>	18 352
Avals et cautions	13 058 168
Engagements en matière de pensions	295 541
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	13 353 709
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 295 541 euros

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Départ à l'initiative du salarié
- Taux d'actualisation : 3,00 %
- Taux de croissance des salaires : 2,75 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2016-2018 Données def
- Taux de charges sociales : 35 % Non cadres - 40% Cadres

DRUMEDIS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de : 40 000 Euros
Siège social : 214 Chemin de la Boisière
73420 DRUMETTAZ CLARAFOND

R.C.S. : 401 538 707 RCS CHAMBERY
SIRET : 401 538 707 000 19

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 JUILLET 2024

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS (exercice clos le 31 JANVIER 2024)

Nous vous proposons d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

* Dividendes.....	4 700 000,00 Euros
* Réserve ordinaire.....	1 023 492,15 Euros

	5 723 492,15 Euros

Le dividende global s'élevant à 4 700 000 €, soit un dividende de 1 880 € par action est éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit-sur option global pour le barème progressif - à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code général des impôts à concurrence d'une somme de 5 640 €, et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 quater du même code.

Le solde soit 4 694 360 € n'est pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABATTEMENT édicte par l'article 158- 3-2° à 4° du CGI (personnes physiques)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT édicte par l'article 158-3 du CGI (personnes morales)
30.06.2021	2 000,00 €	2 000,00 € (soit un montant global de 4 000 €)	2 000,00 € (soit un montant global de 4 996 000 €)
30.06.2022	1 832,64 €	1 832,64 € (soit un montant global de 3 665,28 €)	1 832,64 € (soit un montant global de 4 577 934,72 €)
31.01.2023	1 344,55 €	1 344,55 € (soit un montant global de 4 033,65 €)	1 344,55 € (soit un montant global de 3 357 341,35 €)

Suivant décision collective du 20 février 2023, les associés ont décidé de procéder à une distribution de dividendes à prélever sur les réserves à hauteur de 500 000 Euros, soit un dividende de 200 Euros par action. Il est éligible à concurrence de 600 Euros à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts et soumis au prélèvement à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde soit 499 400 Euros n'est pas éligible auxdits abattement et prélèvement.

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 JUILLET 2024

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS :

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par la Présidente, savoir :

* Dividendes.....	4 700 000,00 Euros
* Réserve ordinaire.....	1 023 492,15 Euros

	5 723 492,15 Euros

Le dividende global s'élevant à 4 700 000 €, soit un dividende de 1 880 € par action est éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit-sur option global pour le barème progressif - à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code général des impôts à concurrence d'une somme de 5 640 €, et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 quater du même code.

Le solde soit 4 694 360 € n'est pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABATTEMENT édicte par l'article 158- 3-2° à 4° du CGI (personnes physiques)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT édicte par l'article 158-3 du CGI (personnes morales)
30.06.2021	2 000,00 €	2 000,00 € (soit un montant global de 4 000 €)	2 000,00 € (soit un montant global de 4 996 000 €)
30.06.2022	1 832,64 €	1 832,64 € (soit un montant global de 3 665,28 €)	1 832,64 € (soit un montant global de 4 577 934,72 €)
31.01.2023	1 344,55 €	1 344,55 € (soit un montant global de 4 033,65 €)	1 344,55 € (soit un montant global de 3 357 341,35 €)

Suivant décision collective du 20 février 2023, les associés ont décidé de procéder à une distribution de dividendes à prélever sur les réserves à hauteur de 500 000 Euros, soit un dividende de 200 Euros par action. Il est éligible à concurrence de 600 Euros à l'abattement

édicte par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts et soumis au prélèvement à la source obligatoire édicte par l'article 117 Quater du même code. Le solde soit 499 400 Euros n'est pas éligible auxdits abattement et prélèvement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LE PRESIDENT

DocuSigned by:
Mikael MARTINET
017253C8830E45F...



Expertise comptable
Audit, Conseil et Social

DRUMEDIS

SAS au capital de 40 000 Euros

214 chemin de la Boissière

73420 DRUMETTAZ CLARAFOND

401 538 707 RCS CHAMBERY



ORIAL

EXPERTISE COMPTABLE ET
COMMISSARIAT AUX COMPTES

SIÈGE SOCIAL

12-15 quai du Commerce
69336 Lyon cedex 09
Tél. 04 78 43 45 55

BUREAU

167 rue Charles Germain
69400 Villefranche s/ Saône
Tél. 04 74 68 37 43

ORIAL PARIS

EXPERTISE COMPTABLE ET
COMMISSARIAT AUX COMPTES

11bis passage Dolsy
75017 Paris
Tél. 01 79 97 80 40



**ORIAL
PROVENCE**

EXPERTISE COMPTABLE
18 Route d'Orange
84600 Valréas
Tél. 04 90 35 05 97

Membre du réseau



www.orial.fr

S.A.S. au capital de 3 762 911 € - RCS Lyon 444 674 816

Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables ainsi qu'à la CRCC des régions Lyon-Riom et Paris.

Membre du groupe Oriale inscrit à l'Ordre des Experts Comptables des régions : Auvergne Rhône-Alpes, Paris Ile de France, Provence Alpes Côtes d'Azur ainsi qu'à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes des régions Lyon-Riom et Paris.

SAS DRUMEDIS

**Rapports du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 janvier 2024

Ce document contient 28 pages

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31.01.2024

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DRUMEDIS relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, de l'ouverture de l'exercice à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III- Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point mentionné en annexe dans le paragraphe « Autres éléments significatifs » de l'annexe.

IV- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

VI- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VII- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

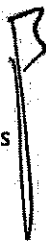
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 3 juillet 2024

Pour SAS ORIAL
Commissaire aux Comptes

J.P. BOUVARD
Fondé de Pouvoirs



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2024	Net 31/01/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	60 483	54 496	5 988	14 535
Fonds commercial (1)	460 000		460 000	460 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 355 173	832 169	523 003	527 177
Constructions	6 378 866	3 352 358	3 026 510	3 387 528
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 642 644	5 004 207	1 638 437	1 818 450
Autres immobilisations corporelles	7 637 652	3 976 358	3 661 294	2 213 641
Immobilisations corporelles en cours	100 330		100 330	59 677
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	38 000		38 000	38 000
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	1 056 491		1 056 491	1 056 387
Prêts				
Autres immobilisations financières	40 859		40 859	38 726
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	23 770 496	13 219 586	10 550 911	9 614 121
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	107 050		107 050	115 408
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	8 479 206	78 004	8 401 202	7 748 163
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	231 153	12 484	218 669	173 791
Autres créances	7 544 993		7 544 993	5 779 678
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	9 465 392		9 465 392	6 364 132
Charges constatées d'avance (3)	301 842		301 842	614 988
TOTAL ACTIF CIRCULANT	26 129 635	90 488	26 039 147	20 796 160
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	49 900 132	13 310 074	36 590 058	30 410 281
(1) Dont droit au bail			330 000	330 000
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			521 591	



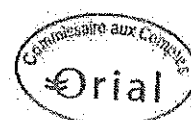
Bilan passif

	31/01/2024	31/01/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	7 193 030	7 693 028
Report à nouveau	14 080	14 080
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	5 723 492	3 361 377
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	535 140	322 367
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13 509 743	11 434 852
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	303 689	303 689
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	303 689	303 689
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 139 154	3 899 922
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 221 291	912 586
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 435 430	9 443 906
Dettes fiscales et sociales	5 014 744	3 887 184
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	446 878	30 699
Autres dettes	512 278	491 349
Produits constatés d'avance	6 852	6 094
TOTAL DETTES	22 776 626	18 671 740
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	36 590 058	30 410 281
(1) Dont à plus d'un an (a)	3 036 148	2 942 396
(1) Dont à moins d'un an (a)	19 740 479	15 729 344
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	54 500	52 747
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	31/01/2024	31/01/2023
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	144 660 027	79 963 172
Production vendue (biens)	14 718 214	7 826 962
Production vendue (services)	3 848 996	1 917 727
Chiffre d'affaires net	163 227 238	89 707 861
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		43 221
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	216 550	265 759
Autres produits	208 351	118 235
Total I	163 652 139	90 135 076
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	130 632 802	70 791 874
Variations de stock	-380 522	347 949
Achats de matières premières et autres approvisionnements	431 153	231 268
Variations de stock	8 358	-24 656
Autres achats et charges externes (a)	6 847 027	3 812 196
Impôts, taxes et versements assimilés	1 636 235	1 028 504
Salaires et traitements	10 764 277	6 240 173
Charges sociales	2 939 599	1 920 582
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 056 438	658 984
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	90 488	88 964
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	18 627	13 786
Total II	154 044 482	85 109 624
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	9 607 657	5 025 451
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	84 067	23 115
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	142 541	16 662
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 074	641
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		245 537
Total V	145 616	262 840
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	84 107	38 397
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	84 107	38 397
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	61 509	224 442
RESULTAT COURANT avant Impôts (I-II+III-IV+V-VI)	9 753 233	5 273 008

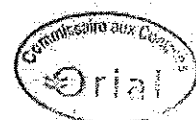


Compte de résultat (suite)

	31/01/2024	31/01/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	120 225	662
Sur opérations en capital		196 159
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	120 225	196 821
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	7 383	53 757
Sur opérations en capital		201 196
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	292 404	125 332
Total charges exceptionnelles (VIII)	299 787	380 285
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-179 561	-183 464
Participation des salariés aux résultats (IX)	1 898 409	937 249
Impôts sur les bénéfices (X)	1 951 770	790 918
Total des produits (I+III+V+VII)	164 002 047	90 617 651
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	158 278 555	87 256 473
BENEFICE OU PERTE	5 723 492	3 361 177
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	1 880	2 115



Annexe



Règles et méthodes comptables

SAS DRUMEDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2024, dont le total est de 36 590 058 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 5 723 492 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2023 au 31/01/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 03/04/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Aménagements des terrains : 50 ans
- * Constructions : 5 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 20 ans
- * Matériel de transport : 1 à 4 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.



Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.



Faits caractéristiques

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

En raison d'un changement de date de clôture de l'exercice social ; clôture au 31 janvier, l'exercice précédent a une durée exceptionnelle de sept mois, soit du 01/07/2022 au 31/01/2023.

Autres éléments significatifs

Reprise de la société Drumedis par la société 2M Invest en date du 01/02/2023.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	460 000			460 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	60 483			60 483
Immobilisations incorporelles	520 483			520 483
- Terrains	1 355 173			1 355 173
- Constructions sur sol propre	4 220 728		550	4 220 178
- Constructions sur sol d'autrui	2 357 886	4 015	203 213	2 158 688
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 526 508	166 042	49 906	6 642 644
- Installations générales, agencements aménagement divers	5 325 804	1 793 334	83 398	7 035 740
- Matériel de transport	144 700			144 700
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	398 935	67 101	8 825	457 211
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	59 677	100 330	59 677	100 330
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	20 389 410	2 130 822	405 568	22 114 663
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	38 000			38 000
- Autres titres immobilisés	1 056 387	104		1 056 491
- Prêts et autres immobilisations financières	38 726	4 133	2 000	40 859
Immobilisations financières	1 133 114	4 236	2 000	1 135 350
ACTIF IMMOBILISE	22 043 007	2 135 058	407 568	23 770 496

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/01/2024
Éléments achetés	130 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	130 000



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL DREAM TOUR 73420 DRUMETTAZ CLARAFOND	20 000	435 203	100,00	115 907
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	38 000	38 000			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	45 949	8 547		54 496
Immobilisations incorporelles	45 949	8 547		54 496
- Terrains	827 996	4 174		832 169
- Constructions sur sol propre	2 063 658	206 697	28	2 270 327
- Constructions sur sol d'autrui	1 127 427	157 814	203 213	1 082 028
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 708 058	346 055	49 906	5 004 207
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 309 120	352 645	83 398	3 578 367
- Matériel de transport	27 306	30 916		58 222
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	319 372	29 221	8 825	339 768
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	12 382 937	1 127 522	345 369	13 165 090
ACTIF IMMOBILISE	12 428 886	1 136 069	345 369	13 219 586



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 118 846 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	40 859		40 859
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	231 153	231 153	
Autres	7 544 993	7 023 402	521 591
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	301 842	301 842	
Total	8 118 846	7 556 397	562 449
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Produits à recevoir	3 639
Avoirs à recevoir	1 660
Part. pub à recevoir	888 271
Ristournes socara à rec.	1 116 599
Ristournes directes à rec.	49 000
Produits divers à recevoir	210 000
Produits financiers à recevoir	55 773
Total	2 324 942



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 500	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 500	16,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	322 367	212 773		535 140
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	322 367	212 773		535 140
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		212 773		



Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	133 872				133 872
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	169 817				169 817
Total	303 689				303 689
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Provision Litige Remises Galec 2013-2015 : 169 817€

Provision Litige prudhommal : 133 872€



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 22 776 626 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	54 500	54 500		
- à plus de 1 an à l'origine	4 084 654	1 093 058	2 895 183	96 413
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	224 969	224 969		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 435 430	10 435 430		
Dettes fiscales et sociales	5 014 744	5 014 744		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	446 878	446 878		
Autres dettes (**)	2 508 599	2 464 048		44 551
Produits constatés d'avance	6 852	6 852		
Total	22 776 626	19 740 479	2 895 183	140 965
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 202 259			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	965 780			
(**) Dont envers les associés	1 996 321			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	4 081 267	4 081 267	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	4 081 267	4 081 267	



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Eau/Electricité/Gaz à payer	174 229
Cotisation socara à payer	38 000
Achats à payer	371 278
Redevances à payer	10 833
Sous traitance à payer	10 640
Location materiel à payer	3 185
Maintenance à payer	46 104
Assurances à payer	6 669
Frais etudes à payer	15 858
Honoraires à payer	67 034
Publicite à payer	236 702
Frais bancaires à payer	2 935
Cotisations à payer	125 330
Médecine du travail à payer	4 000
Droits d auteurs à payer	2 951
Interets courus s/emprunts	3 387
Interets courus s/part. salariés	991
Dettes prov /conges payes	730 230
Dettes prov /primes exceptionnelles	230 000
Dettes prov /primes 13eme mois	42 562
Dettes prov /prime médaille travail	8 500
Dettes prov /participation salariés	1 169 791
Dettes prov /intéressement	728 618
Autres charges sociales à payer	15 406
Part.construction à payer	50 335
Taxe apprentissage à payer	15 660
Taxe handicapes à payer	28 578
Contribution solidarite à payer	252 290
Tascom à payer	263 795
Charges sociales s/ congés payés	255 581
Charges sociales s/ salaires prov.	95 397
C.e.t. à payer	21 900
Taxe fonciere à payer	26 300
TVS à payer	100
Taxe sur la publicite à payer	35 086
Total	5 088 256

Autres informations



Notes sur le bilan

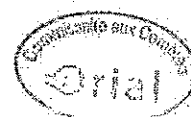
Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Eau edf gaz d avance	10 545		
Fournitures d avance	24 179		
Locations immobilières d avance	20 593		
Location matériel d avance	26 857		
Charges locatives d avance	80		
Maintenance d avance	30 317		
Assurance d avance	51 697		
Documentation d avance	2 203		
Honoraires d avance	3 240		
Pub longue duree d avance	31 210		
Sponsoring d avance	7 667		
Affranchissement d avance	1 435		
Cotisations d avance	22 723		
Autres charges personnel d avance	69 096		
Total	301 842		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constates d avance	6 852		
Total	6 852		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	14 718 214		14 718 214
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	197 260		197 260
Ventes de marchandises	144 660 027		144 660 027
Produits des activités annexes	3 651 736		3 651 736
TOTAL	163 227 238		163 227 238

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 1 880 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Amortissements dérogatoires	212 773	
Pénalités fournisseurs		79 054
Mises au rebut immobilisations	79 631	
Urssaf régularisation taux AT		35 417
Divers	7 383	5 754
TOTAL	299 787	120 225



Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (%)	Résultat après impôt
+ Résultat courant	9 753 233	2 312 157	7 441 076
+ Résultat exceptionnel	-179 561	-44 593	-134 968
- Participations des salariés	1 898 409	315 793	1 582 616
Résultat comptable	7 675 262	1 951 770	5 723 492
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "impôt correspondant")			



Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 173 799 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	535 140
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	535 140
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	1 230 337
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	1 230 337
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	173 799
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2023, la société SAS DRUMEDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS 2M INVEST.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale.
- que les économies d'impôt liées aux déficits viennent en résultat dans la société mère.



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 364 personnes dont 13 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	18	
Agents de maîtrise et techniciens	7	
Employés	339	
Ouvriers		
Total	364	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : 2M INVEST

Forme : SAS

SIREN : 921574711

Au capital de : 10 000 euros

Adresse du siège social :

214, chemin DE LA BOISIERE 73420 DRUMETTAZ CLARAFOND



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Cautionnement lié au parrainage</i>	13 039 816
<i>Engagements liés à la responsabilité des associés</i>	18 352
Avals et cautions	13 058 168
Engagements en matière de pensions	295 541
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	13 353 709
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 295 541 euros

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Départ à l'initiative du salarié
- Taux d'actualisation : 3,00 %
- Taux de croissance des salaires : 2,75 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2016-2018 Données def
- Taux de charges sociales : 35 % Non cadres - 40% Cadres

